

Entre les soussignés :

1) la SASU « Rêve à Soie », immatriculé au RCS 818 127 292, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité de formation professionnelle 11910809891 auprès du préfet d'Ile-de-France

2) M./Mme \_\_\_\_\_  
, résident \_\_\_\_\_

ci-après désigné le stagiaire.

## Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée « stage CAP épreuve à blanc et révisions intensives »

## Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail. L'objectif du stagiaire, en suivant cette action de formation, est de sécuriser son parcours professionnel, favoriser sa capacité de mobilité professionnelle ou son retour à l'emploi, ou préparer une mutation d'activité via l'acquisition de nouvelles qualifications professionnelles associées à la préparation de ce diplôme, et de valider ces acquis par le passage dudit diplôme.

Le stagiaire reconnaît avoir expliqué sa démarche de besoin en formation professionnelle en lien avec ses objectifs professionnels et l'organisme de formation a validé sur cette base que cette action de formation correspond au parcours pédagogique cohérent de l'atteinte de ces objectifs, conformément à la définition des articles L6313-1 et suivants du code du Travail.

L'action de formation vise à réaliser une épreuve à blanc de l'examen du CAP MMVF :

- Sa durée est fixée à 20 heures
- Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

## Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Néant.

## Article 4 : Organisation de l'action de formation

- L'action de formation au lieu aux dates et lieux prévus dans la session réservée en ligne par le stagiaire).
- Le formateur sera Christine CHARLES, présidente de la SASU Rêve à Soie et/ou l'un des professeurs partenaires de Rêve à Soie, dûment habilités en tant que formateur professionnelle et agissant en tant que sous-traitant de Rêve à Soie.
- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont détaillées dans le programme en annexe du présent contrat

## Article 5 : Propriété intellectuelle et protection du savoir-faire

Durant la formation :

- il est strictement interdit de filmer ou enregistrer tout ou partie des cours sans l'accord préalable et explicite écrit de Rêve à Soie SAS.

- la prise de photos des modèles en cours de réalisation est autorisée dans la limite du respect de la réglementation sur le droit à l'image des autres participants.
- sauf désaccord préalable du stagiaire, Rêve à Soie est autorisé à prendre des photos des modèles réalisés et à les exploiter sur différents médias.

## Article 6 : Délai de rétractation

Les Conditions Générales de Vente s'appliquent.

## Article 7 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est celui affiché dans la session réservée en ligne par le stagiaire. Il est exonérée de TVA (Exonération de TVA - Art. 261.4.4° a du CGI). Le stagiaire est dûment informé que cette exonération de TVA s'applique du fait que son objectif professionnel en suivant ce parcours pédagogique est de sécuriser son parcours professionnel, favoriser sa capacité de mobilité professionnelle ou son retour à l'emploi, ou préparer une mutation d'activité

## Article 8 : Interruption de la formation

En cas d'interruption générant l'annulation de tout ou partie de la formation, les Conditions Générales de Vente s'appliquent concernant les annulations et les remboursements.

## Article 9 : Cas de différend

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de SAS Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois (site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>, email : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)).

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Evry sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pour le stagiaire  
(nom et qualité du signataire)

Pour l'organisme  
**CHARLES Christine**  
**Présidente de Rêve à Soie**



**Rêve à Soie**  
50 rue d'Amblainvilliers  
91370 Verrières-le-Buisson  
Tel : 07 68 16 20 32  
Mail : [contact@reveasoie.fr](mailto:contact@reveasoie.fr)  
[www.reveasoie.fr](http://www.reveasoie.fr)  
SASU au capital de 1000 euros  
SIRET : 818 127 292 00014  
APE : 9329Z  
N° TVA : FR06 818 127 292

ANNEXE 1 : Programme de l'action de formation

## Stage optionnel de révisions intensives et d'épreuve à blanc dans le cadre de la formation de préparation au CAP MMVF

### Objectifs de la formation

Stage de mise en pratique optionnel proposé en révisions intensives et mise en situation d'épreuve à blanc pour les stagiaires en formation professionnelle de préparation au CAP MMVF. A réaliser à partir de la fin du module 7 de cette formation.

Le principe de ce stage est de proposer un stage de révisions pratiques intensives sous forme d'une mise en situation en épreuve à blanc de l'examen du CAP MMVF (EP1 patronnage et EP2) : Via la réalisation d'une épreuve des années précédentes les stagiaires travaillent spécifiquement les attentes de l'examen, les écueils à éviter, comment s'organiser. L'équipe pédagogique assure des points techniques spécifiques ainsi que des points de révisions et approfondissement tout au long du stage de formation.

### Durée de la formation

Stage de 20 heures sur 3 jours (EP 1 partiel et EP 2) ou de 16 heures sur 2 jours (EP 2 seulement). Voir le déroulé détaillé de chaque session pour plus d'information.

### Prérequis au suivi de la formation

Être inscrit à l'un des cursus de formation de préparation au CAP MMVF de Rêve à Soie et avoir validé au minimum les modules 1 à 7. Ou bien :

- avoir préparé assidument en autodidacte le CAP MMVF via le livre « Passez votre CAP couture avec Artesane.com » et avoir réalisé les modules des 7 premiers chapitres. Des photos de vos modèles seront demandées à l'inscription.
- Et être inscrit aux épreuves du CAP MMVF auprès de l'Education Nationale dans les 6 mois qui suivent le stage de formation.

### Moyens pédagogiques

Stage basé sur le programme de la formation de préparation au CAP MMVF, elle-même basée sur le livre « Passez votre CAP couture avec artesane.com » de Christine Charles aux éditions Eyrolles (416 pages)

Mise en situation sur la base d'un sujet d'examen des années précédentes.

### Moyens techniques

Formation assurée sur machine à coudre et surjeteuse familiale exclusivement. Le stagiaire a la possibilité de venir avec ses propres machines pour éviter d'avoir à se former à un autre matériel

Un ou deux machines de type piqueuse plate à disposition des stagiaires durant la formation afin de leur permettre de se familiariser avec une machine de ce type.

### Encadrement de la formation

Formation élaborée par Christine CHARLES, présidente de la SASU Rêve à Soie, et auteure du livre « Passez votre CAP couture avec Artesane.com » aux éditions Eyrolles.

Suivi pédagogique assuré par Christine CHARLES assistée par un ou plusieurs professeurs professionnels selon la taille du groupe de stagiaires et les thématiques d'exercices.

Durant le stage, le stagiaire travaille en autonomie sous contrôle de l'équipe pédagogique.

### Evaluation et appréciation des résultats

Evaluation individualisée des exercices réalisés par chaque stagiaire tout au long du stage avec des conseils concrets d'amélioration ou de correction des gestes techniques, et

explications complémentaires des solutions technologiques applicables.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour analyse de votre situation personnelle. Formation accessible à certaines situations de handicap, notamment aux personnes à mobilité réduite.

### Déroulé du stage :

- Accueil
- Définition des objectifs individualisés de chaque stagiaire
- Mise en situation « guidée » EP1 et révisions
- Mise en situation « guidée » EP2 et révisions

### Matériel à apporter par le stagiaire :

- trousse de dessin avec au minimum :
  - o des crayons de papier H, HB et B
  - o des crayons de couleur
- trousse de patronage avec au minimum :
  - o Criterium HB 0,5 de préférence ou sinon crayon papier bien taillé,
  - o gomme,
  - o scotch « magic » permettant de réécrire dessus,
  - o ciseaux à papier,
  - o feutres fin ne s'effaçant pas à la chaleur
  - o réglet / équerre / pistolet
- boîte à couture avec au minimum :
  - o mètre ruban,
  - o fil à bâtir (avoir toujours au moins 2 couleurs)
  - o aiguilles fines différentes tailles,
  - o épingles extra-fines,
  - o petits ciseaux de couture,
  - o grands ciseaux de coupe,
  - o « découd-vite » ou ciseaux à broder
  - o craie tailleur,
  - o stylo s'effaçant à l'air ou à la chaleur
  - o idéalement des « rondelles » de quincaillerie ou tout objet pouvant servir de poids

Ce document est la propriété de Rêve à Soie et ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans son accord écrit

V3.0 du 09/03/2023

Rêve à Soie SASU au capital de 1000 euros  
RCS Evry 818127292 00014 – APE 9329Z - TVA FR06818127292  
Numéro formation professionnelle 11910809891  
50 Rue d'Amblainvilliers – 91370 Verrières-le-Buisson  
Téléphone : + 33 7 68 16 20 32 / email : contact@reveasoie.fr